

MAINE-ET-LOIRE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/03/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Maine-et-Loire s'établit à 14 279 (15 303 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +1,6% par rapport au mois dernier (+230 par rapport à fin février 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20,4% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (70,7%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (37,4% contre 22,6%).

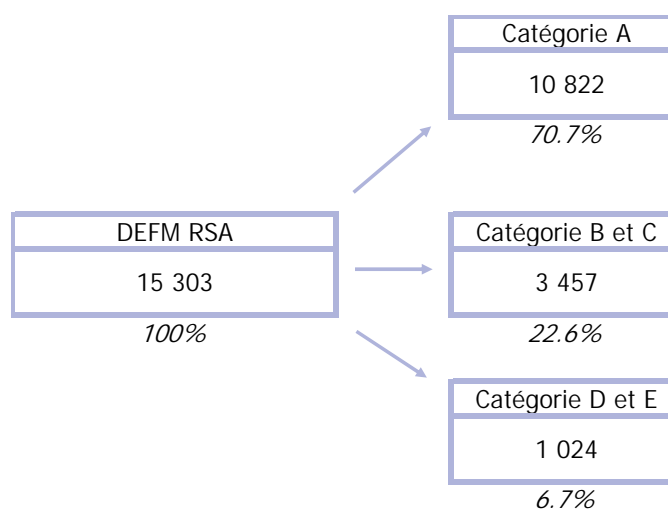
En Pays de la Loire, à fin mars 2015, on dénombrait 57 275 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +13,4% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +8,6% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – MAINE-ET-LOIRE

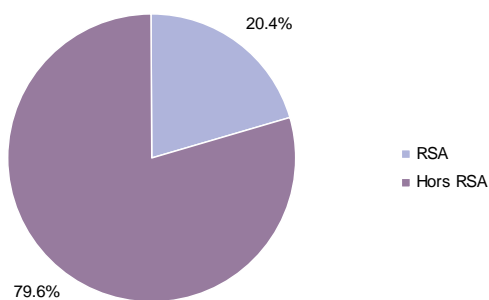


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 14 200 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (70,7% sont en catégorie A, 22,6% en catégories B et C).

En mars 2015, plus de 15 300 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,4% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (83,4%). Parmi ces droits payables, 64,6% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois l'évolution est à la hausse pour quasiment toutes les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+25,6%) tandis que les bénéficiaires du RSA classés en catégorie E sont en diminution de 18,5%.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 534	7 207	981	1 100	10 822	+15.3%
Catégorie B	354	305	565	505	1 729	+10.1%
Catégorie C	483	186	252	807	1 728	+25.6%
TOTAL A,B,C	2 371	7 698	1 798	2 412	14 279	+15.8%
Catégorie D	119	144	86	147	496	+9.3%
Catégorie E	107	82	94	245	528	-18.5%
TOTAL	2 597	7 924	1 978	2 804	15 303	+13.9%

TOTAL A,B,C	16.6%	83.4%
	64.6%	9.7%
		14.5%

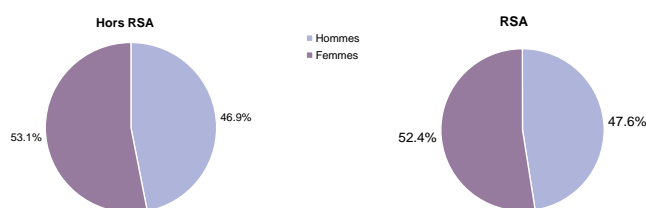
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

52,4% des bénéficiaires RSA sont des femmes. La structure des deux populations est sensiblement la même.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 14,9 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,8 points et seulement 7,0% d'entre eux perçoivent le RSA.

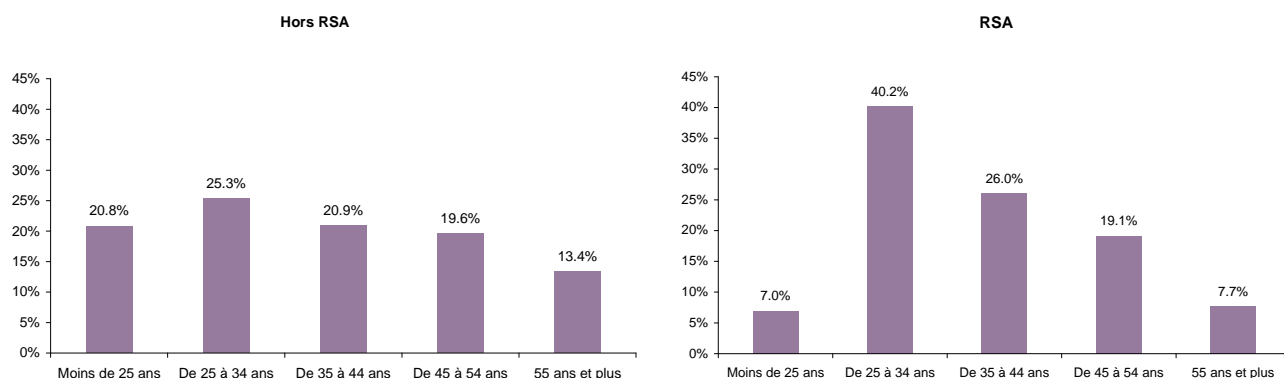
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	10.3%	8.1%
NIV III	11.1%	6.7%
NIV IV	22.0%	15.2%
NIV V	40.6%	40.9%
NIV V bis	6.6%	10.5%
NIV VI	9.4%	18.5%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	4.9%	8.5%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	22.8%	23.1%
Employés non qualifiés	17.6%	27.5%
Employés qualifiés	42.6%	34.4%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	12.1%	6.5%

40,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (18,5%) et les titulaires d'un bac (25,2%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-7,2 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (18,5% contre 9,4%).

34,4% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,5%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23,1%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-5,6 points) et les employés qualifiés (-8,2 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,3 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,9 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,6 points entre les deux populations.

TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

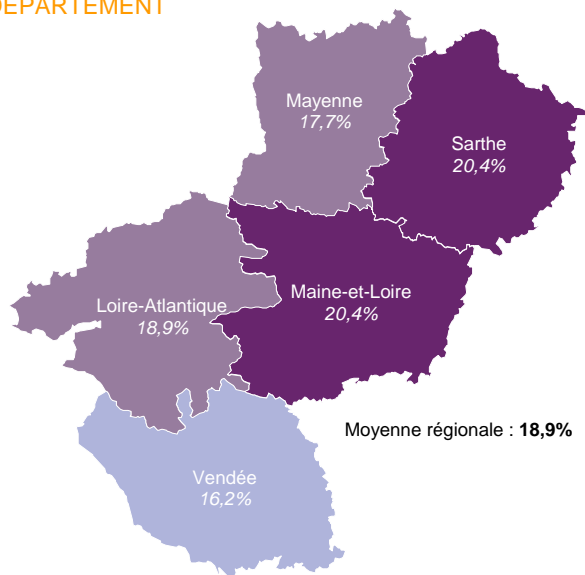
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	1 096	5
K1304 Services domestiques	797	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	473	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	417	3
N1105 Manutention manuelle de charges	405	9
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	395	2
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	341	12
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	340	6
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	326	8
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	296	14
A1203 Entretien des espaces verts	293	11
D1507 Mise en rayon libre-service	292	15
A1414 Horticulture et maraîchage	273	10
F1606 Peinture en bâtiment	247	19
D1505 Personnel de caisse	246	27

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 1 100 bénéficiaires, soit 7,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 797 demandeurs (5,6%) et l'assistance auprès d'enfants (3,3%) avec 473 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la manutention manuelle de charges, l'aide agricole de production fruitière ou viticole, l'aide agricole de production légumière ou végétale et la mise-en-rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la peinture en bâtiment (19^{ème} hors RSA) et du personnel de caisse (27^{ème} hors RSA).

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT**

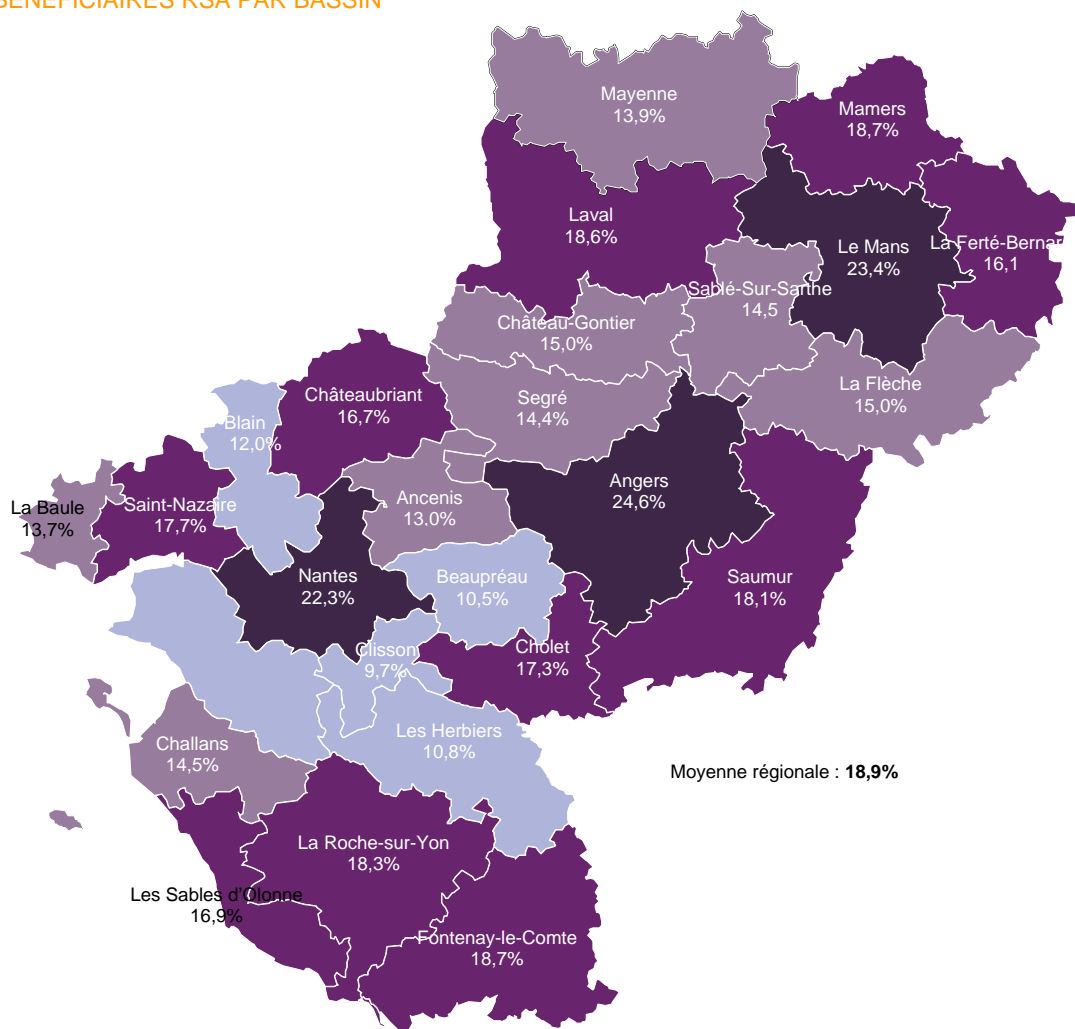


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 19,9% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,9%) et la Loire-Atlantique (18%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (23,3%), du Mans (22,7%) et de Nantes (21,4%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (17,8%), Saumur (17,2%) et Fontenay le Comte (18,0%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,3%) et de Beaupréau (9,9%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Jean-Luc RECHER
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
 Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr